Réindustrialisation à l'arrêt ?

PHILIPPE MUTRICY,
Directeur des Études de Bpifrance

L'opinion publique française est changeante. La controverse est facile. Après avoir salué un mouvement de réindustrialisation amorcé vers 2015-2016, il est désormais courant de dire que cette réindustrialisation n'était qu'une parenthèse, voire une illusion, et que la France traverse une nouvelle période de désindustrialisation.

Mais qu'en est-il réellement ? Quelles sont les forces et faiblesses de l'industrie française actuelle ? Comment expliquer le ralentissement notable de la croissance industrielle à partir de la fin de l'année 2023 ? Ce ralentissement est-il inévitable ou s'agit-il d'un phénomène temporaire ?

Commençons par quelques chiffres pertinents. Trois indicateurs, parmi d'autres, sont particulièrement utiles pour évaluer la réindustrialisation. Tout d'abord, l'indicateur le plus connu est la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB, qui se situe actuellement à 9,3%. Ce chiffre est inférieur à celui de 2021, ainsi qu'à celui de février 2020, avant la pandémie de COVID-19. Au printemps 2025, la production industrielle française est inférieure de 5% au niveau observé en février 2020. Cependant, une analyse plus détaillée de cette valeur ajoutée révèle des disparités significatives entre les différentes filières industrielles.

La production industrielle du secteur automobile est inférieure, en France, de 20% à son niveau de l'année 2019. Ce secteur traverse une crise profonde due à la fois à la transition du moteur thermique vers le moteur électrique, alors que l'industrie automobile européenne était à la pointe de la conception et de l'innovation de ces moteurs thermiques, mais aussi à un retard de dix ans sur les technologies chinoises pour les véhicules électriques (selon Luca de Meo, président de Renault).

Par ailleurs, les consommateurs européens n'ont pas encore massivement adopté les véhicules électriques. En 2025, il se vendra en Europe 1 000 000 de véhicules de moins qu'en 2019. Ces chiffres révèlent l'ampleur du choc en cours dans l'industrie automobile. Étant donné que ce secteur représente une part importante du PIB industriel européen et français, cela explique en partie pourquoi la valeur ajoutée manufacturière peine à remonter au-dessus de 10 points de PIB.

Restons cependant optimistes. Si l'industrie automobile européenne est actuellement fragilisée par cette transition technologique majeure, nous reconnaissons tous ses capacités à réussir. Il est sans doute nécessaire, et il le sera encore davantage avec le renforcement de la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis, de l'accompagner dans sa transition en la protégeant du dumping chinois, le temps qu'elle puisse rattraper le niveau de ses concurrents asiatiques.

D'autres secteurs sont à la peine. La construction aéronautique se trouve dans une situation paradoxale : bien que la production industrielle soit inférieure en France de 15 points par rapport à son niveau d'avant COVID, notre leader européen Airbus bénéficie d'un carnet de commandes bien rempli, tandis que son concurrent historique Boeing est fortement affaibli. Pour ce secteur, l'explication diffère. Les crises successives depuis 2020, telles que la pandémie de COVID-19, les difficultés d'approvisionnement, l'inflation et le ralentissement

économique, ont désorganisé de manière plus durable que prévu les chaînes de valeur et les sous-traitants.

Cependant, cela n'est que temporaire et devrait finir par rentrer dans l'ordre. Les succès actuels qu'enregistre Airbus pour de nouvelles commandes, vont soutenir la croissance industrielle du secteur aéronautique à l'avenir.

D'autres secteurs souffrent du dumping chinois, comme la métallurgie, ou des prix trop élevés de l'énergie, comme la chimie. Ainsi, les difficultés de certains segments industriels ne sont pas celles des autres, ce qui montre l'existence de disparités significatives dans la production industrielle selon les filières.

A l'inverse, d'autres secteurs de l'industrie européenne et française se portent très bien. Prenons l'exemple de l'industrie de la santé et en particulier de la pharmacie dont la production est supérieure de 25% à celle de l'année 2020. Il en est de même pour l'électronique (+8%), le textile (+5%) et dans une moindre mesure l'agroalimentaire.

Tous ces éléments doivent nous amener à évaluer avec nuances l'état de l'industrie française et à rester optimiste quant à la capacité de notre outil industriel à continuer à surmonter la désindustrialisation.

Par ailleurs nos industries de défense, reconnues parmi les plus performantes au niveau mondial, bénéficient désormais, en raison du contexte international, d'une nouvelle visibilité sur leurs carnets de commandes pour les années à venir.

Il est donc inévitable de constater un léger ralentissement dans la dynamique industrielle au cours de l'année écoulée. Toutefois, cela ne justifie pas une inquiétude concernant la compétitivité ou un déclin irréversible de l'industrie. Ces difficultés sont temporaires et les fondamentaux industriels demeurent solides.

Le deuxième indicateur couramment utilisé pour mesurer la réindustrialisation en France est l'emploi industriel. Depuis 2017, cet indicateur est en hausse, avec la création de plus de 120 000 emplois en 7 ans. La tendance est restée positive jusqu'à la fin de l'année 2024, contrairement à la valeur ajoutée mentionnée précédemment.

Le troisième indicateur, sans doute le plus significatif, repose sur le décompte des extensions et créations de nouvelles usines. La direction générale des entreprises du ministère des Finances fournit probablement l'indicateur le plus fiable, en complément de celui du cabinet de conseil Trendeo. En effet, la DGE recense au niveau de chaque préfecture les mises en chantier réelles des nouvelles usines ou des agrandissements d'usines existantes, y compris celles qui ne sont pas médiatisées dans la presse.

Les extensions d'usine sont tout aussi importantes que les créations de nouvelles usines. Elles participent tout autant à la réindustrialisation : des PME et ETI bien implantées sur leur territoire, disposant de produits compétitifs, décident d'agrandir leur site de production pour accueillir de nouvelles machines.

En 2024, le solde des ouvertures et extensions de sites industriels par rapport aux fermetures reste positif selon la DGE, avec 89 sites supplémentaires par rapport à 2023. Bien que ce soit un ralentissement par rapport aux près de 200 de l'année précédente, le solde reste largement positif.

Dans une étude de Bpifrance Le Lab, disponible sur le site internet Bpifrance Le Lab fr, réalisée en 2023, il a été constaté que 70% des dirigeants industriels français, de toutes tailles d'entreprise (TPE, PME, ETI), ont des projets d'extension d'usine ou de création de nouveaux sites. En projetant les prévisions de croissance des industriels pour leurs entreprises sur 10 ans, cette même étude indique que l'industrie française pourrait atteindre une valeur ajoutée manufacturière égale à 12 points de PIB d'ici 2035.

Pourquoi mentionner cette cible de 12 points du PIB ? Parce que cela permet d'équilibrer la balance commerciale des biens manufacturés. C'est un objectif réaliste mais ambitieux pour l'industrie française, qui a les capacités nécessaires pour y parvenir. De leur côté, dans la

même étude, les Français expriment leur grande fierté pour cette industrie et ont observé concrètement, au niveau local, les premiers signes de réindustrialisation ainsi que ses effets bénéfiques en termes d'emploi et de création de richesse.

Contrairement à une idée reçue, les Français sont massivement en faveur de la réindustrialisation. Ils sont prêts à accueillir des industries dans leur quartier, à condition qu'il ne s'agisse pas de giga-factories ou de centrales nucléaires. De plus, 70% sont disposés à quitter leur emploi actuel pour rejoindre le secteur industriel.

Pour conclure cette première partie, le léger ralentissement économique observé depuis l'année dernière, partiellement dû au climat d'incertitude engendré par la dissolution et l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, ne devrait pas compromettre cet extraordinaire retour en grâce de l'industrie entamé dans le tournant des années 2015 et 2016.

Après avoir rappelé cet état des lieux de l'industrie, il est nécessaire d'aborder la question des freins qui subsistent et entravent la dynamique industrielle. La première remarque à formuler est qu'il s'agit bien de freins, c'est-à-dire de mécanismes qui ralentissent une dynamique. Il ne s'agit pas de défauts irrémédiables tels que l'absence de compétences, le manque de maîtrise des technologies clés ou encore la disparition complète du savoir industriel.

Lorsqu'on interroge les industriels sur le principal obstacle à leur croissance, ce n'est pas le manque de foncier qui ressort en premier. La question foncière est importante, mais elle n'est citée qu'en deuxième position, et encore, comme frein non pas à la croissance industrielle, mais à l'ouverture de nouveaux sites. Le principal obstacle à la réindustrialisation cité par 85% des industriels est le manque de compétences. Dans notre étude Bpifrance Le Lab publiée l'année dernière, nous avons calculé avec l'appui de France Stratégie que le passage de l'industrie française de 10 points de PIB à 12 points de PIB nécessiterait la création de 600 000 à 800 000 emplois industriels supplémentaires.

Ces emplois manquent déjà aujourd'hui en période de croissance faible. Ils manqueront encore plus demain lorsque l'activité redémarrera de façon accélérée. Pour traiter ce problème, tous les territoires sont mobilisés, notamment les régions, ou bien les industriels eux-mêmes qui ouvrent de nouvelles filières de formation et des écoles de production. L'objectif est de doubler les formations diplômantes dans les métiers d'ingénieur entre bac +3 et bac +5, ou à défaut, de convaincre la totalité des étudiants formés dans ces filières techniques de rester dans l'industrie, alors qu'aujourd'hui un sur deux décide de travailler dans un autre secteur. C'est un défi considérable.

Le deuxième frein est lié à la disponibilité du foncier. Près de 20 000 hectares sont actuellement disponibles pour des projets industriels. Dans une perspective globale, on pourrait considérer qu'ils répondent à presque toute la demande. Cependant, l'industrie n'est pas facilement relocalisable. Ces hectares disponibles ne se trouvent pas forcément là où les besoins existent. Lorsque l'on analyse la dynamique industrielle récente, en prenant comme indicateur le nombre d'emplois industriels créés par bassin d'emploi, une dynamique très positive se dessine dans l'ouest de la France, allant de Toulouse à Dunkerque.

Les régions situées à l'Est de cette ligne ont connu moins de créations d'emplois. Cependant, c'est dans cette partie de la France que se trouve la plus grande quantité de terrains prêts à l'emploi pour l'industrie. Notre étude révèle que dans 70% des cas, les besoins en surface foncière pour les extensions d'usine ou les créations de nouveaux sites sont inférieurs à 2 hectares. Ainsi, la disponibilité de vastes réserves foncières dans les Hauts-de-France ou le Grand Est ne répond pas aux besoins des PME des vallées industrielles de l'ouest de la France.

Le foncier est disponible, mais malheureusement pas forcément au bon endroit. Les industriels sont très attachés à leur territoire. Ils dirigent des usines et créent des sites dans les bassins d'emploi où ils sont nés ou ont fait leurs études. Il est compréhensible que cet attachement territorial soit important, car

déplacer une usine diffère grandement du déménagement d'une société de services. Les investissements nécessaires ne sont pas comparables. De plus, l'écosystème de production locale, incluant partenaires et sous-traitants de proximité, ne peut pas suivre ce genre de relocalisation.

La question du foncier pour favoriser la réindustrialisation est davantage une problématique de répartition géographique adaptée aux besoins qu'un problème de quantité au niveau national, surtout dans le contexte de la loi ZAN qui complique les opérations.

Le troisième frein à la réindustrialisation, selon les industriels, est la disponibilité d'infrastructures performantes. Les infrastructures de transports et de logistique jouent un rôle déterminant dans les choix des industriels pour leurs nouvelles implantations. De ce point de vue la France est plutôt en tête de l'Europe, et rares sont ses territoires mal desservis. Un enjeu important se dessine en revanche autour de la future carte de distribution de l'électricité en France. RTE y travaille pour anticiper les besoins futurs en électricité, qui seront guidés par deux facteurs de croissance : la réindustrialisation et la décarbonisation de l'industrie, ainsi que son électrification massive.

Si maintenant nous tentons de prendre un peu de recul après l'exposé de ces 3 freins exprimés par les industriels, que peut-on dire de l'environnement institutionnel et de la politique économique française ? En clair, l'industrie française souffrirait elle d'un manque de compétitivité du territoire France ?

Une analyse rapide permet de mettre en évidence une amélioration de l'attractivité du territoire français pour accueillir des investissements internationaux, y compris de grands projets industriels. La France n'est pas devenue seulement une « startup nation », c'est toutes les composantes de son économie qui se sont redressées. Pour autant, quelques indicateurs simples laissent entendre que le travail de restauration de la compétitivité dans l'industrie n'est pas achevé.

Si l'on prend par exemple le coût du travail dans l'industrie manufacturière, calculé par l'institut de recherche Rexecode, il est de 45€ en France, à peine inférieur au niveau allemand. Mais la moyenne en Europe est à 40€. De grandes nations industrielles confirmées (comme l'Italie) ou naissantes (comme l'Espagne) sont à des niveaux bien inférieurs, 32€ pour l'Italie et 28€ pour l'Espagne. Seconde préoccupation sur le coût du travail : l'écart avec nos principaux partenaires (et concurrents) en Europe n'a pas changé depuis 2016. Malgré la transformation du CICE en allégements de charges, la France n'a pas regagné en compétitivité sur le cout du travail dans l'industrie depuis 2016.

La situation n'est pas catastrophique au point de compromettre la réindustrialisation, mais chacun peut comprendre qu'une absence d'avantage comparatif sur le cout du travail, rend l'industrie française plus exigeante en matière de productivité et probablement d'intensité capitalistique pour compenser cette absence.

Rexecode s'est également intéressé au niveau de prélèvement net opéré sur les entreprises industrielles françaises et européennes. Il s'agit de calculer les cotisations employeurs et impôts de production nets des subventions d'exploitations (les fameuses « aides aux entreprises ») acquittées par l'industrie, en pourcentage de sa valeur ajoutée brute. L'industrie française est celle qui paye le plus en Europe, et de loin, avec un montant total égal à 18% de sa valeur ajoutée, soit 5 points de plus que la Suède qui est seconde, 7 points de plus que l'Allemagne et 8 points de plus que la moyenne européenne.

Penser que les montants élevés d'aides aux entreprises constatés chaque année dans les discussions budgétaires seraient l'expression d'une situation privilégiée des entreprises françaises et en particulier de l'industrie sur le plan des prélèvements fiscaux et sociaux, serait une grossière erreur. La réalité est que les industries françaises sont beaucoup plus taxées que leurs homologues européennes, même en tenant compte des aides reçues, qui sont loin de compenser le niveau des prélèvements obligatoires. A 18% de leur valeur ajoutée au lieu de 10% en moyenne

dans l'Europe, l'écart est quasiment du simple au double ! Dans ces écarts de prélèvements, les impôts de productions (ceux qui sont prélevés indépendamment des bénéfices des entreprises), même s'ils ont baissé depuis 2017, pèsent pour beaucoup. Ils sont de 3 à 4 fois supérieurs en France par rapport aux autres pays européens, et notamment l'Allemagne. Cela représente de l'ordre de 70 Milliards d'€uros par an. Autant en moins pour investir et développer sa R&D.

Certes, la situation budgétaire française, avec un déficit public courant de l'ordre de 5 points de PIB en 2025, et un niveau d'endettement public cumulé de plus de 110% du PIB, réduit considérablement les marges de manœuvre pour des politiques de soutien à l'industrie. Celles-ci existent pourtant, avec par exemple les 55 Milliards d'Euros du plan France 2030, qui, sans être exclusivement réservés à l'industrie, irriguent beaucoup de secteurs et de technologies clefs pour celle-ci.

Son équivalent existe au niveau européen avec les PIIEC (Projets importants d'intérêt européen commun). Les quatre domaines prioritaires des PIIEC sont la microélectronique, les batteries, l'hydrogène et le cloud. Ils s'inscrivent dans les objectifs européens de soutien à la décarbonation de l'économie européenne et au renforcement de la capacité productrice des économies européennes sur des produits stratégiques, notamment dans le champ de la microélectronique.

La France était déjà engagée dans sept PIIEC au début de l'année 2024. Sur les 60 sites français dans les domaines de l'hydrogène, des batteries, de la microélectronique et de la connectivité, plus de la moitié est financée via un PIIEC. L'Europe est ainsi devenue aujourd'hui, un soutien de premier ordre pour la relance de l'industrie. Et il ne s'agit pas que de moyens financiers. Les mesures de rétorsion adoptées par la Commission Européenne contre certaines pratiques illégales au plan du commerce international, ont également vocation à mieux protéger les industries européennes et française de comportements prédateurs comme le dumping.

Que retenir de tout cela en conclusion ?

Premièrement il serait erroné de penser que la phase de réindustrialisation que la France connaît depuis 2015-2016 serait terminée. Le déclin industriel avait été tellement long et prononcé depuis la fin des années 70, qu'il est normal que le rebond prenne du temps. D'un autre côté, il serait tout aussi erroné de penser que la puissance publique (et derrière elle les Français par les choix qu'ils expriment au moment des rendez vous électoraux), ont fait tout ce qui était possible et nécessaire pour accélérer la réindustrialisation. Les freins sont encore nombreux, et ne concernent pas que le niveau des prélèvements obligatoires ou le coût du travail.

En second lieu, pour prendre une image simple, le bateau que représente l'industrie française a été remis à flot depuis 2015. Il a cessé de couler. Mais il remonte lentement. Sa ligne de flottaison est encore très proche du pont du bateau. Et lorsque la mer est agitée, avec une conjoncture un peu plus difficile depuis fin 2023 comparée aux très bonnes années de croissance connues de 2017 à 2019, ou de 2021 à 2023, les vagues passent toujours par-dessus notre bateau donnant l'impression qu'il coule. Mais en fait il tient bon !

Il faudra des choix collectifs cruciaux pour continuer à redresser l'industrie française, ou plus exactement pour que l'industrie française puisse à nouveau produire en masse sur le territoire national. Car il ne faut jamais oublier que lorsque l'on parle de désindustrialisation en France[1], on ne parle pas de disparition de l'industrie française. Celle-ci reste l'une des plus puissantes du monde, avec des géants dans de nombreux secteurs. En revanche, cette industrie puissante produit relativement peu en France, et beaucoup à l'étranger. Pour un Euro de chiffre d'affaires réalisé en France, les industriels français en réalisent 2,5 hors de France. Pour l'Allemagne, et la plupart des autres pays européens, le rapport est de 1 pour 1.

Produire à nouveau en France, porter la valeur ajoutée manufacturière à 12 points de PIB en 2035, c'est ambitieux, mais réaliste et surtout souhaitable. ■

1/ Voir à ce sujet l'ouvrage de Nicolas DUFOURCQ, *La désindustrialisation de la France, 1995-2015*, Odile Jacobb.